

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 28 mai 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	13

L'an deux mille vingt, le 28 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
PEREIRA Julien
REUTER Olivier

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
MENEHIN Gaël
OGER Isabelle

SIVÉC Jean
THILL Céline
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS :

BRUN Jérôme

MARQUET Bénédicte

Procuration de Jérôme BRUN à Philippe GUINDT
Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT

Objet : 2020 - 486 Indemnités de fonction des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
Vu les arrêtés municipaux du 28 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire,
Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et à partir de la date d'installation du Conseil Municipal :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints au Maire : 7,13 % de l'indice 1027 pour les communes de 500 à 999 habitants,
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 4^{ème} adjoints au Maire à 0 % de l'indice 1027 pour les communes de 500 à 999 habitants.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 04/06/2020

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/06/2020

Le Maire,

